

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la création de 3 terrains à bâtir destinés à la construction de 3 maisons d'habitation.

4.3 Décrivez sommairement le projet **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le terrain est déboisé, l'arrachage des souches sera réalisé par chaque nouveau propriétaire en fonction de leur projet de construction.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Sans objet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation de défrichement (Cerfa n° 13632*07) adressée en LR avec AR à la DDT SCAT PERIGUEUX le 10.12.2018.
 Suivi : M. Jean-Michel RECULEAU - Chef Technicien Forestier - DDT de la Dordogne - SETAF Pôme Forêt - 05.53.45.56.40

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet à défricher.....	5 524 m ²
LOT 1.....	1 802 m ²
LOT 2.....	1 800 m ²
LOT 3.....	1 647 m ²
cf Plan de Composition	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit : "La Castagnade"
24200 SAINT-ANDRÉ-D'ALLAS

(n° INSEE Cne : 24366)

Parcelles cadastrées :
Section B
n° 1123 et 1331

Coordonnées géographiques¹

Long. 1° 9' 36" 53 Lat. 44° 53' 47" 81

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive GARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Simple infiltrations d'eau pluviale sur chaque lot.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Simple installations d'assainissement non collectif associées à chaque maison d'habitation.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Sans objet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du projet, j'estime qu'il n'est pas nécessaire qu'il fasse l'objet d'une évaluation environnementale et qu'il doit en être dispensé.

Motifs : Emprise du projet en secteur résidentiel de moins de 0,56 ha pour 3 terrains à bâtir, destiné à recevoir des maisons à usage d'habitation, qui s'intègre dans l'habitat existant.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se réfèrent

Objet

- * CU 024 366 18 M012 positif du 02.09.2018
- * DP 024 366 18 M002 du 06.12.2018 et retour tacite du 24.12.2018
- * PA 024 366 18 M001 DU 08.01.2018 (en attente de l'autorisation de défrichement)
- + Demande d'autorisation de défrichement du 10.12.2018 et échanges par mail correspondants avec DDT Dordogne, M. RECULEAU
- + Courriers DDT Dordogne du 15.01.2019 invitant au montage du présent dossier. (vds vkr / 10063 / 150 / 2018)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

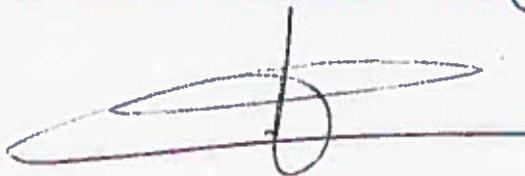
Fait à

NISIN

le

20 janvier 2019

Signature



AEFFAUR

Fabien AUSSÉL

Laurent HICHARD

GEOMETRES-EXPERTS FONCIERS

Projet Henri DELPIT - La Csatagnade - SAINT-ANDRE-D'ALLAS 1/30000

Commune : SAINT-ANDRÉ-D'ALLAS (Dordogne)

Date d'édition : 13/02/2019



Représentation plane
mercator sphérique
Echelle indicative

0 200400 m

AFFAUR

Fabien AUSSÉL

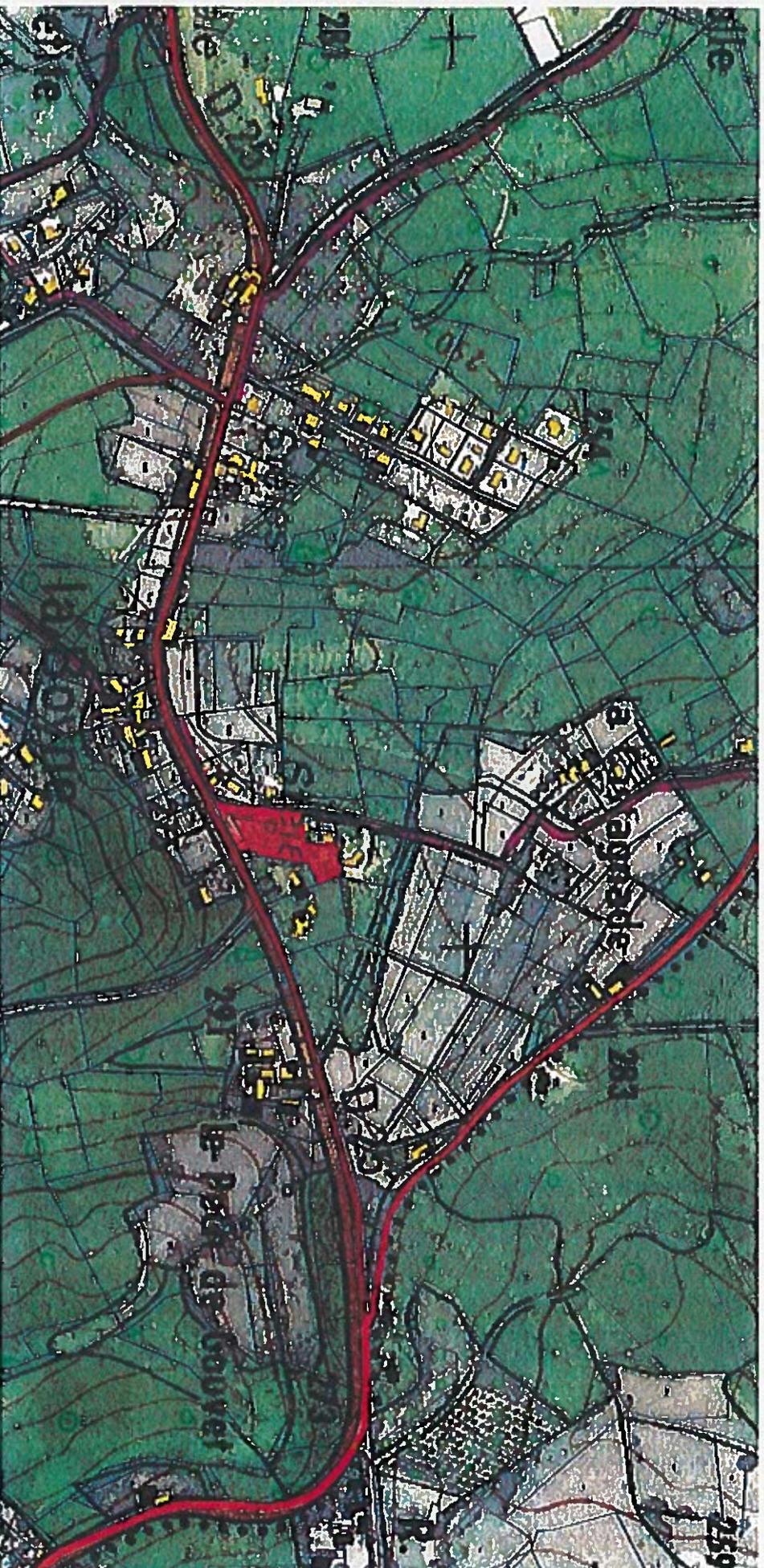
Laurent HICHARD

GEOMETRES-EXPERTS FONCIERS

Projet Henri DELPIT - La Csatagnade - SAINT-ANDRE-D'ALLAS 1/7500

Commune : SAINT-ANDRÉ-D'ALLAS (Dordogne)

Date d'édition : 13/02/2019



Représentation plane
mercator sphérique
Echelle indicative



Commune de SAINT-ANDRE-D'ALLAS - Lieux-dits : " La Castagnade et Sous la Boyne "

Propriété de M. Henri DELPIT

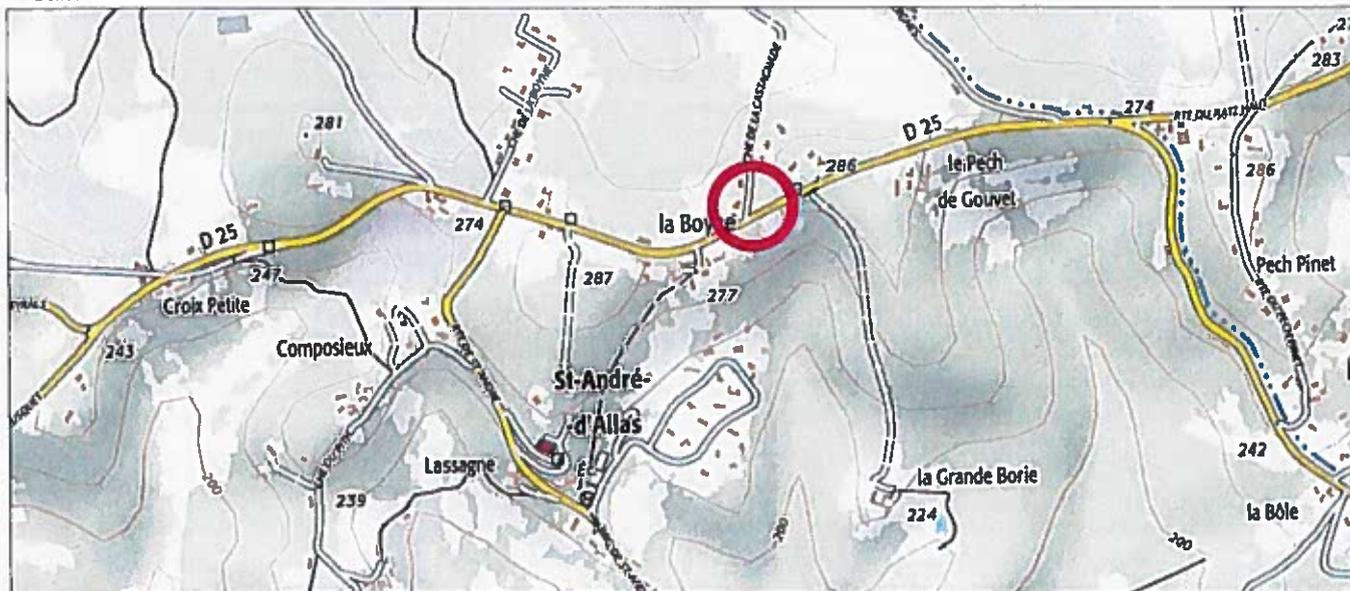
Division Foncière - Cadastre : section B - n°1123p-1331p - S = 3762 m² à aménager

PA 1

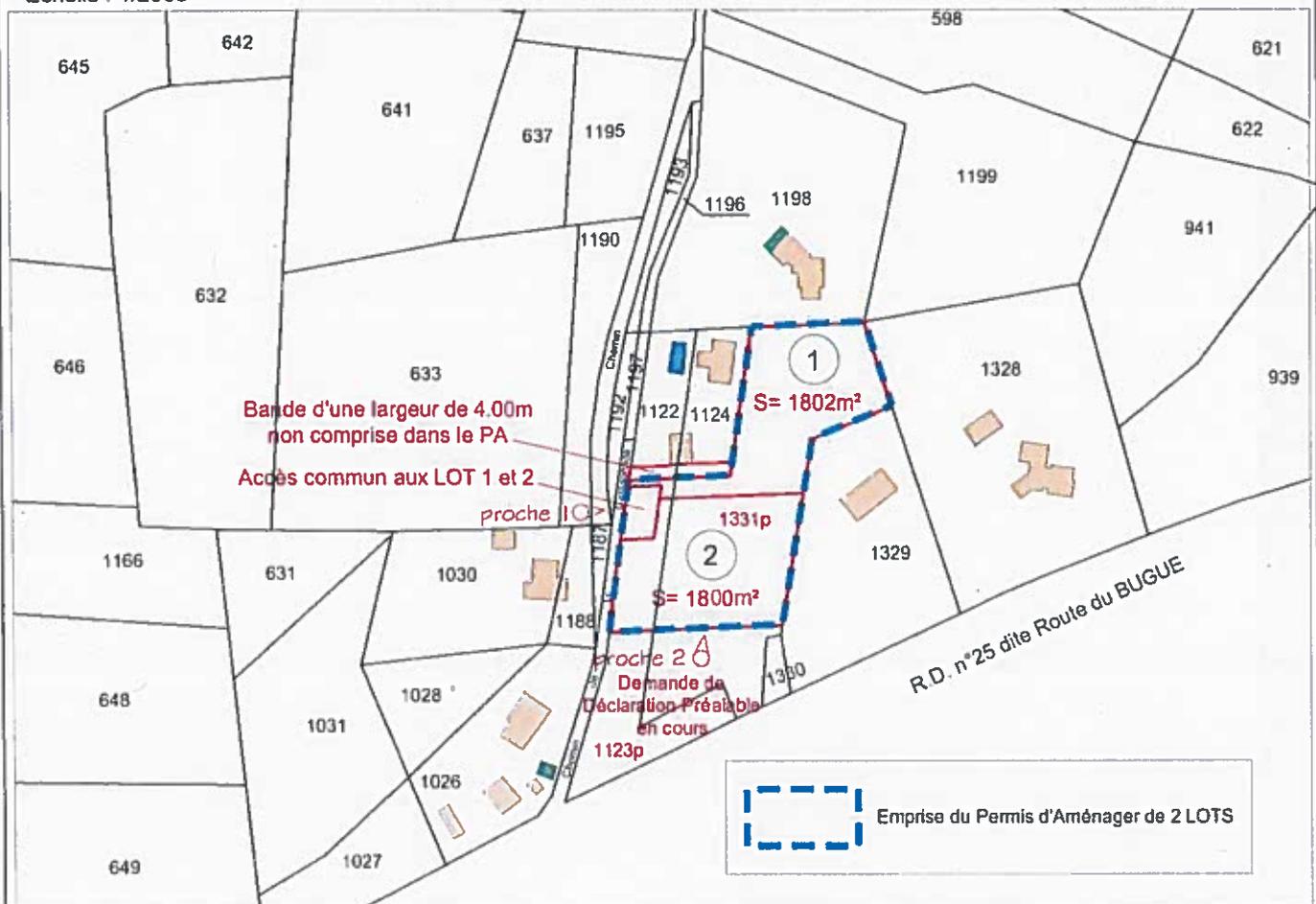
Permis d'aménager n°

Demande déposée le

PA 1-1
PLAN DE SITUATION
Sans échelle



PA 1-2
PLAN PARCELLAIRE
Échelle : 1/2000



Commune de SAINT-ANDRE-D'ALLAS - Lieux-dits : " La Castagnade et Sous la Boyne "

Propriété de M. Henri DELPIT

PLAN DES TRAVAUX

Échelle d'origine : 1/500



Planimétrie : RGF93 CC45 - Altimétrie : RAF 98 (Système Téma)
 Cadastre : section B n° 1123p-1331p - Altimétrie : RAF 09 (Système Téma)
 Réf. SA-18-212 - Dressé le 06-12-2018

Légende	
	Seules les superficies notées "S" sont des superficies réelles garanties, les autres superficies sont données à titre indicatif.
	Contourneurs cadastrales (non garanties) des nouvelles parcelles. Contis Document d'Apprentissage
	DIVISION du 05/11/2018 N : 1 borne pierre existante A, B, C, D, E, L, O, P : 8 bornes OGE existantes F et G : 2 clous OGE existants H, J, K, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, AA : 14 bornes OGE nouvelles M et Q : 2 marques de peinture OGE : Ordre des Géomètres-Experts
	Limites définies selon bornages antérieurs
	Division en cours
	Alignements au droit de la Route Départementale et de la Voie Communale
	Application du plan cadastral (à titre indicatif)
	Partie appartenant à M. Henri DELPIT faisant l'objet d'une vente pour rattachement à la propriété contiguë de M. Henri KUJAWA Superficie mesurée réelle = 115 m ²
	Accès commun aux 2 LOTS par la voie communale et la placette communale créée
	Périmètre du Permis d'Aménager

PA8

Point de raccordement des réseaux AEP, FT et Eclairage

Point de raccordement des réseaux AEP, FT et Eclairage

1

Partie appartenant à M. Henri DELPIT faisant l'objet d'une vente
 [1123p/1331p]
 Superficie mesurée réelle = 1802m²

2

Partie appartenant à M. Henri DELPIT faisant l'objet d'une vente
 [1123p/1331p]
 Superficie mesurée réelle = 1800m²

3

Partie appartenant à M. Henri DELPIT faisant l'objet d'une vente
 [1123p/1331p]
 Superficie mesurée réelle = 1847m²

PROCEDURE DE DECLARATION PREALABLE EN COURS

Route Départementale n°25 dite Route du Bugue



36 avenue Jean Jaurès - 45200 SOUILLAC
 Téléphone 05 65 27 12 50 - souillac@agefaur.com

GÉOMETRE-EXPERT
 CONSEILLER VALOISER GARANTIR

L'authenticité de ce document est assurée par la signature électronique du Géomètre-Expert. Réimpression autorisée.

Commune de SAINT-ANDRE-D'ALLAS - Lieux-dits : " La Castagnade et Sous la Boyne "

Propriété de M. Henri DELPIT HYPOTHESE D'IMPLANTATION

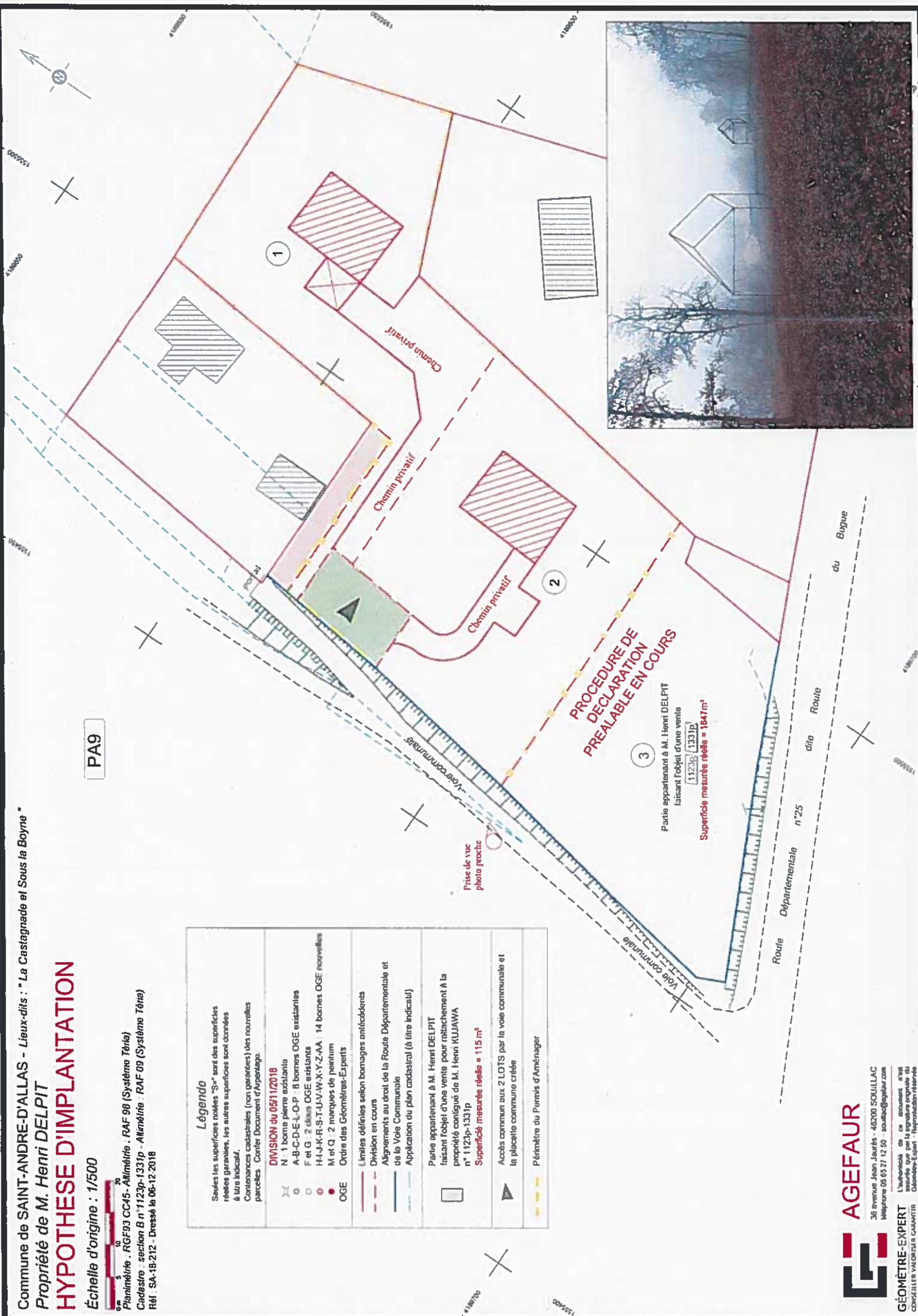
Échelle d'origine : 1/500



Planimétrie : RGF93 CC45 - Alimétrie : RAF 98 (Système Téria)
Cadastré : section B n°1123p-1331p - Alimétrie : RAF 09 (Système Téria)
Réf : SA-18-212 - Dressé le 06-12-2018

PA9

Légende	
Seules les superficies notées "S" sont des superficies réelles garanties, les autres superficies sont données à titre indicatif.	
Contenances cadastrales (non garanties) des nouvelles parcelles. Conflit Document d'Arpentage.	
DIVISION du 05/11/2018	
N	1 borne pierre existante
A-B-C-D-E-L-O-P	8 bornes OGE existantes
F et G	7 bornes OGE existantes
H-I-J-K-R-S-T-U-V-W-X-Y-Z-AA	14 bornes OGE nouvelles
M et Q	2 bornes de bornement
OGE	Ordre des Géomètres-Experts
Limites définies selon bornages antérieurs	
Division en cours	
Alignements au droit de la Route Départementale et de la Voie Communale	
Application du plan cadastral (à titre indicatif)	
Partie appartenant à M. Henri DELPIT faisant l'objet d'une vente pour rattachement à la propriété contiguë de M. Henri KUIJAWA n° 1123p-1331p Superficie mesurée réelle = 115 m²	
Accès commun aux 2 LOTS par la voie communale et la parcelle commune créée	
Périmètre du Permis d'Aménager	



PROCEDURE DE DECLARATION PREALABLE EN COURS

Partie appartenant à M. Henri DELPIT faisant l'objet d'une vente
n° 1123p-1331p
Superficie mesurée réelle = 1947 m²

AGEFAUR
36 Avenue Jean Jaurès - 45200 SOULLAC
Téléphone 05 65 27 12 50 - soullac@agefaur.com

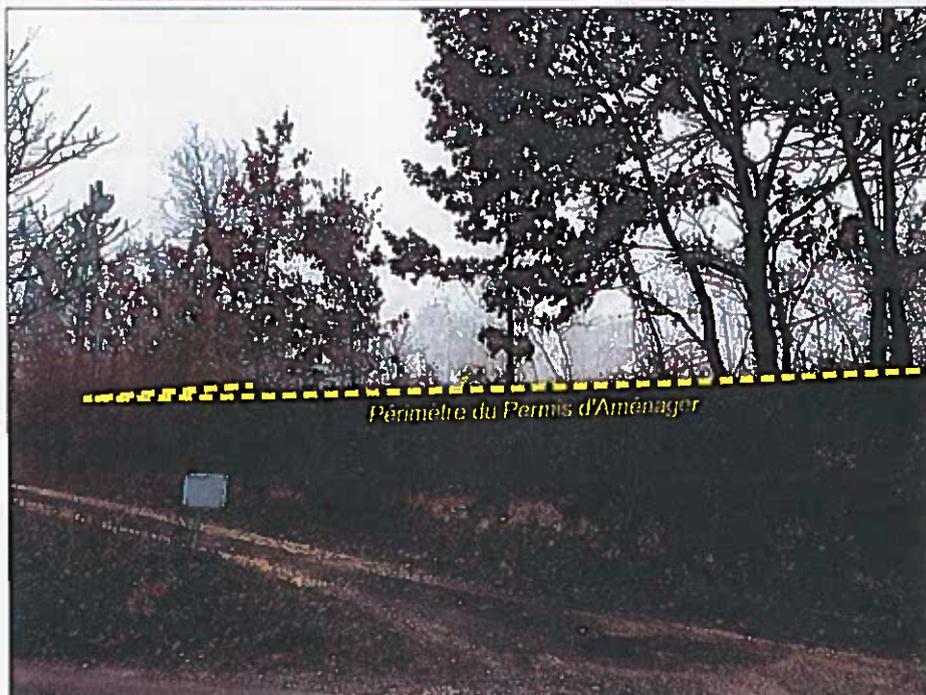
GÉOMETRE-EXPERT
L'expertise de ce document est assurée par le géomètre-expert
CONSEILLER VALDIERE GUANTIER - Reproduction interdite

Photographies dans l'environnement proche

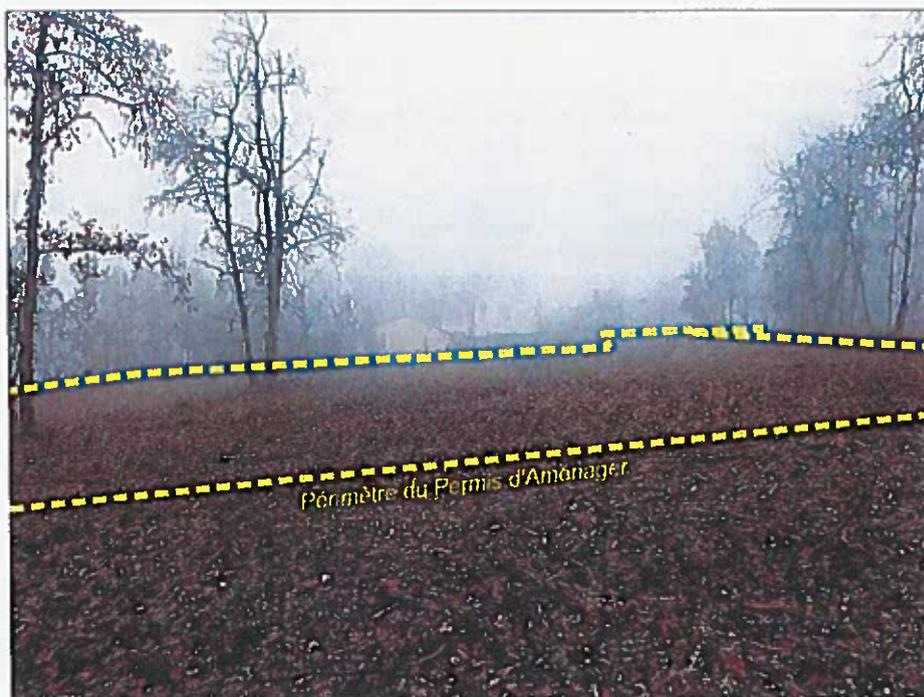
Cadastré : section B n°1123p-1331p

PA 6

Vue Proche 1 depuis la Voie Communale



Vue Proche 2 depuis le LOT n°3



AGEFAUR

Agence de Géomètres-Experts Fonciers
Aménageurs Urbains et Ruraux

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

45 rue des Cordeliers - 24200 SARLAT-LA-CANÉDA
Téléphone 05 53 59 35 36 - 05 45 94 62 64
sarat@agefaur.com

Réf : SA-18-212 - Dressé le 06-12-2018

Photographies dans l'environnement lointain

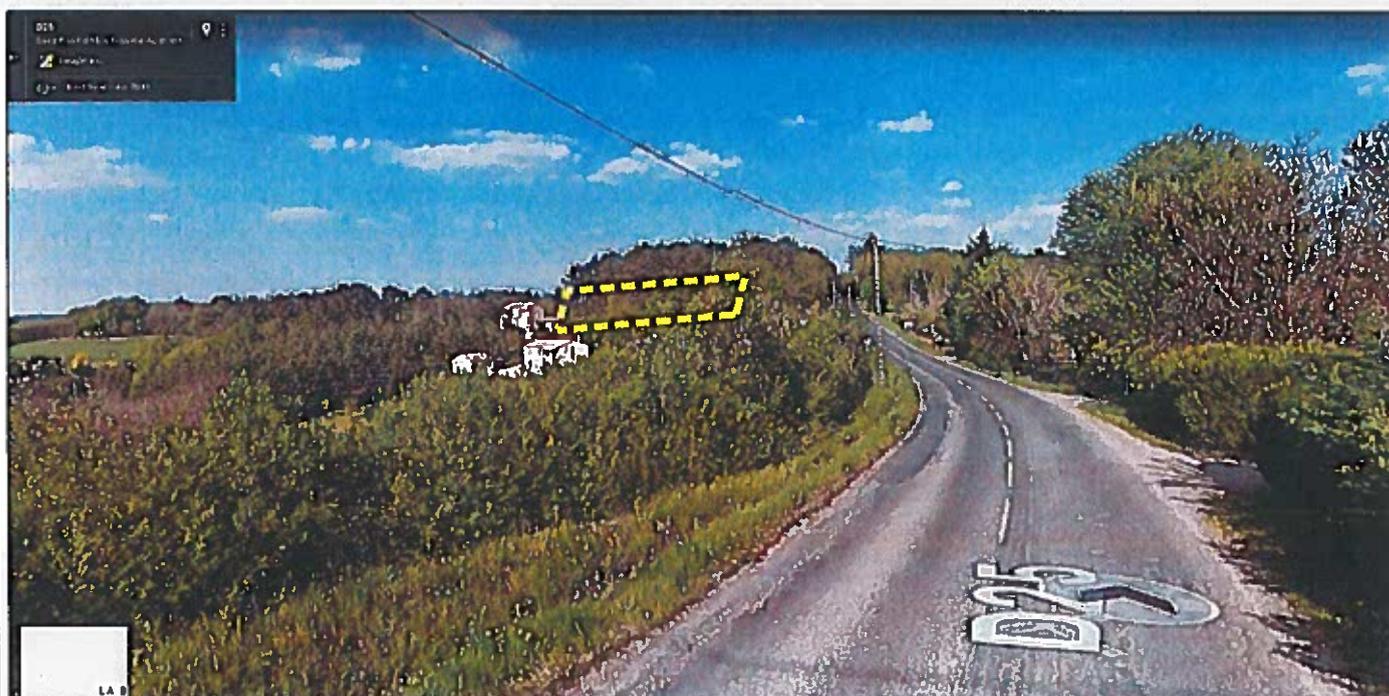
Cadastré : section B n°1123p-1331p

PA 7

Vue Lointaine 1 (photo aérienne)



Vue Lointaine 2 depuis la R.D.n°25



AGEFAUR

Agence de Géomètres-Experts Fonciers
Aménageurs Urbains et Ruraux

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

45 rue des Cordeliers - 24200 SARLAT-LA-CANÉDA
téléphone 05 53 59 35 38 - 08 45 94 82 64
sarlal@agefaur.com

Réf : SA-18-212 - Dressé le 06-12-2018

